

BENEDICTE L.

**Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
Agence régionale de santé de Midi-Pyrénées (Toulouse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Les missions d'un inspecteur de l'action sanitaire et sociale sont larges et variées. Elles permettent d'exercer des missions de régulation, planification, inspection, contrôle, allocation de ressources, conduite de projet...dans des champs différents : sanitaire (hospitalier et ambulatoire), médico-social (établissements pour personnes âgées et personnes handicapées), santé publique et social en Agence Régionale de Santé (ARS) ou en directions de la cohésion sociale. Un IASS est chargé de la territorialisation de la politique nationale et régionale de santé. Il doit donc être un animateur territorial en matière de santé au sens large. C'est un métier en constante évolution. Je suis actuellement en charge de l'unité prévention et accès à la santé à la délégation territoriale ARS de Haute-Garonne. J'exerce des missions aussi variées que :

- l'accompagnement des professionnels de santé de premier recours dans leur projet de maison de santé pluri-professionnelle
- le pilotage de l'élaboration de contrats locaux de santé et programmes territoriaux de santé
- l'allocation de ressource des établissements accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques (CSAPA, CAARUD...)
- le suivi des actions de prévention et promotion de la santé

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2002 à 2005 : Licence, où j'ai choisi plusieurs options de droit public dans le but final d'intégrer le M2 droit de la santé.
- 2005-2006 : Maîtrise de droit public.
- 2006-2007 : M2 droit de la santé et de la protection sociale : j'ai réalisé mon stage de deux jours par semaine dans un petit centre hospitalier qui m'a permis d'affiner mon projet professionnel.
- Mai 2007 : Concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale obtenu.
- 2007 à 2009 : École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) : alternance d'école et de stage sur le terrain (stage effectué à la DDASS de Lot et Garonne)
- 2009-2010 : DRASS Limousin, inspectrice : en charge de l'allocation de ressource des établissements de santé
- Depuis 2010 : ARS Midi-Pyrénées (délégation territoriale Haute-Garonne)

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis, tout en commençant à me spécialiser, à garder une vision générale du droit, riche pour la culture générale. De plus, pour l'exercice du métier d'inspecteur les bases juridiques sont un véritable plus très appréciable car nous sommes en permanence confrontés aux normes juridiques.